



Communiqué de presse

2007 ... 2017

Les Éclaireurs de la Nature fêtent leurs 10 ans !

Il y a 10 ans, les fondateurs des Éclaireurs de la Nature ont fait le souhait de construire un monde meilleur, pour les enfants, pour nous-mêmes, pour la nature et pour le monde. Depuis, de nombreuses personnes font vivre ce souhait : bénévoles, chefs/cheftaines, parents, responsables, donateurs...

Grâce à toutes ces personnes et beaucoup de volonté, l'association a petit à petit fait sa place dans l'univers du scoutisme en France. Cette année, elle a accueilli 500 jeunes (+70% d'adhérents par an depuis deux ans), elle a obtenu l'agrément national de Jeunesse et d'Éducation Populaire et elle rentre comme membre dans la Fédération du Scoutisme Français. (Voir [2017, l'année de la reconnaissance](#))

Pour célébrer ces réussites et les 10 ans de l'association, les Éclaireurs de la Nature organise un week-end festif sur trois jours avec l'ensemble des adultes du mouvement et ses partenaires du scoutisme, de l'éducation populaire et du bouddhisme.

Au programme, rencontres et partages

Du 25 au 28 mai, une grande partie des adultes du mouvement seront réunis. A cette occasion, ils pourront échanger sur leur expérience du scoutisme dans leur groupe et apprendre plus en détails la pédagogie et la spiritualité que souhaite offrir le mouvement aux jeunes.

Le samedi, les autres mouvements scouts, les acteurs de l'éducation populaire et du bouddhisme, sont invités à venir découvrir les Éclaireurs de la Nature. L'après-midi, Bastien Isabelle (le président de l'association) animera une table-ronde autour du thème de la relation de l'Homme à la Nature avec comme intervenant :



Dominique Bénard

- Parrain de l'association, spécialiste et passionné du scoutisme.
- Successivement secrétaire général adjoint de l'Organisation Mondial du Mouvement Scout et directeur du bureau européen du scoutisme, il a notamment aidé à relancer le scoutisme en Europe après la chute du régime communiste. Il nous partagera son expertise et son savoir pour enrichir notre propre expérience du scoutisme.



Mathieu Bellay

- Expert sur la relation de l'Homme à la Nature, passionné du scoutisme.
- Professeur de sciences naturelles à l'université de Rennes, directeur d'une structure d'animation à l'Environnement et ancien responsable national *ouverture et développement* des groupes chez les Scouts et Guides de France,



Invitation, venez participer à l'événement !

Nous serions heureux de vous accueillir pendant l'événement pour vous faire découvrir les Éclaireurs de la Nature.

Lieu : Château de Biard-la-Chapelle 37460 Céré-la-ronde ([voir sur le carte](#))

Date : le 27 mai 2017 de 9h30 à 23h

Repas : offert, bio, local, de saison

Hébergement :

- Camping en autonomie sur le site
- Chambre d'hôtes à 3mn du site à vos frais (réservation obligatoire)

**Pour tout complément d'information
et pour participer à l'événement merci de contacter :**

Clément Llorca
coordinateur de l'événement
06 855 855 19
clement.llorca@edln.org

Laurine Guiland
chargée de coordination
07 68 89 51 91
10ans@edln.org

[Toutes les informations sur l'événement sur notre site internet.](#)



Laurine Guiland
Chargée de coordination
07 68 89 51 91
laurine.guiland@edln.org
www.edln.org
Éclaireuses Éclaireurs de la Nature – 2017

Communiqué de presse





2017, l'année de la reconnaissance

Ce n'était pas arrivé depuis 1991 ?

Cette année, les Éclaireurs de la Nature deviennent officiellement membre de plein droit de la Fédération du Scoutisme Français. C'est un moment exceptionnel dans l'histoire du mouvement et attendu depuis plusieurs années. Les Éclaireurs de la Nature sont aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les autres mouvements scouts tel que les Scouts et Guides de France, la principale association de scoutisme en France, qui recensait 74000 membres en 2015.

Un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Cette reconnaissance de ses pairs, s'ajoute à celle de l'Etat, par l'agrément national Jeunesse et Éducation Populaire (JEP), délivré par le ministère de la ville de la jeunesse et des sports le 9 septembre 2016.

Par cet agrément, le ministère reconnaît aux EDLN l'existence et le respect de dispositions statutaires garantissant la liberté de conscience, le respect du principe de non-discrimination, un fonctionnement démocratique, la transparence de leur gestion, l'égal accès des hommes et des femmes et l'accès des jeunes à leurs instances dirigeantes.

